CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION PRIM'PRIM

INTRODUCTION

Merci de vous être inscrit au programme de fidélité Prim'Prim. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces règles de fonctionnement. Bonne lecture !

Ce programme est géré par Mercialys, SA au Capital de 92 049 169 €, dont le siège social est situé au 16-18 rue du Quatre Septembre, CS 36812, 75082 Paris Cedex 02, immatriculée sous le numéro 424 064 707 RCS Paris agissant tant en son nom propre que pour le compte de ses filiales. Le programme Prim'Prim' est valable dans les centres commerciaux cités ci-dessous en métropole et sur l'île de La Réunion, et ci-après nommés « les Centre Commerciaux Participants ».

La Galerie - Espace Anjou

La Galerie Espaces Fenouillet

La Galerie - Géant Lanester

La Galerie - Chateaufarine

La Galerie - Géant Quimper

La Galerie - Le Phare de l'Europe

La Galerie - Cap Costières

La Galerie - Nacarat

La Galerie - Géant La Valentine

La Galerie - Géant Pessac

La Galerie - Géant Niort

La Galerie - Géant Istres

La Galerie - Géant Fréjus

La Galerie - Géant Narbonne

La Galerie - Géant Angoulême

La Galerie - Géant Annemasse

La Galerie - Géant Lucé

La Galerie - Géant Mandelieu

La Galerie - Géant Boé

La caserne de Bonne

La Galerie Espace Monthieu

Jas De Bouffan

Cap Sacré-Cœur

Duparc Sainte Marie

Définitions:

Les termes dont la première lettre de chaque mot apparaît en majuscule auront la signification qui leur est attribuée au présent article, qu'ils soient au singulier ou au pluriel.

Le Programme Prim'Prim': il s'agit du programme de fidélité dématérialisé auquel les client adhére en remplissant le formulaire d'inscription depuis le site internet ou l'application mobile La Galerie, > rubrique Prim'Prim. Il a également la possibilité de retrouver son espace Prim'Prim en se créant une carte dématérialisée sur les applications natives Apple Wallet et

Google Pay. Un seul compte Prim'Prim' par client. La participation au Programme Prim'Prim' requiert un smartphone.

L'application mobile La Galerie : il s'agit de l'application mobile que peut télécharger un « Client » pour s'inscrire au programme Prim'Prim', avoir accès à sa cagnotte Prim'Prim' et utiliser ses Prim' mais également consulter les offres promotionnelles proposées par le centre commercial, les informations pratiques.

Seuls les centres commerciaux cités ci-après sont dotés de l'application mobile La Galerie :

Boutique(s) Participante(s): il s'agit du ou des boutique(s) participante(s) au Programme de Fidélité Prim'Prim dans le ou les Centres Commerciaux participants. Vous trouverez les boutiques participantes sur le site internet ou l'appli La Galerie > rubrique Enseignes, signalées par un pictogramme.

Centre Commercial Participant : centre commercial participant à l'Opération (cf liste en début de document)

Opérations : il s'agit des opérations commerciales mises en place dans les Centres Commerciaux Participants vous permettant de bénéficier de récompense selon les achats effectués dans le cadre du programme Prim'Prim'. Les Opérations dépendent de Conditions définies ci-dessous comme les Conditions de l'Opération en cours.

Conditions Générales d'Utilisation : ce sont les présentes conditions générales d'utilisation au Programme de Fidélité Prim'Prim'.

Cagnotte Prim' Prim': il s'agit d'un porte-monnaie virtuel sur lequel le « Client » cumule des €uros selon les achats effectués dans les boutiques participantes et selon les conditions des opérations en cours.

Conditions de l'Opération en cours : elles définissent les paramètres selon lesquels le « Client » va cumuler des € sur ses achats :

- Le pourcentage de récompense sur les achats
- Le plafond de d'achats par jour et par client faisant l'objet de récompense
- Les dates de validité de l'Opération, pendant lesquelles les achats peuvent faire l'objet de récompense
- Les jours de validité de l'Opération, pendant lesquels les achats peuvent faire l'objet de récompense
- Les heures de validité de l'Opération, pendant lesquelles les achats peuvent faire l'objet de récompense
- Le minimum d'achat, valeur d'achat à partir de laquelle l'achat peut faire l'objet de récompense
- Le maximum d'achat, valeur d'achat jusqu'à laquelle l'achat peut faire l'objet de récompense
- Nombre maximum d'achats par jour et par utilisateur pouvant faire l'objet de récompense
- Les boutiques éligibles où doivent être effectués les achats pour faire l'objet de récompense
- Les centres éligibles où doivent être effectués les achats pour faire l'objet de récompense

Prim': ce sont les bons d'achat acquis par les clients, soit grâce au cumul d'euros générés par la participation aux Opérations, soit grâce à leur participation à des Opérations Commerciales proposées par le ou les Centre(s) Commercial (aux) participant(s). Les Prim's sont définies

par un montant en € et par une date limite de validité. Les Prim's sont un moyen de paiement utilisables uniquement dans les Boutiques Participantes. Si les Prim's ne sont pas utilisées avant leur date de fin de validité, elles sont perdues. Les Prim's ne peuvent donner droit à un remboursement pécunier.

Fraude: Est considérée comme une fraude tout achat déclaré ne pouvant être prouvé par une preuve d'achat valide, ou toute utilisation de bon d'achat ne contribuant pas au paiement d'un achat réellement effectué. Les preuves d'achat peuvent être demandées à tout moment au client participant, qui doit être en mesure de les fournir, sans quoi il perd le bénéfice de ses récompenses. Est également considérée comme une fraude la création par une même personne physique de multiples comptes, ou l'utilisation par une même personne physique de comptes de tiers personnes, même s'il s'agit de personnes de sa famille.

1. NOS CONDITIONS POUR ADHÉRER À PRIM'PRIM'

L'adhésion au programme Prim'Prim' est gratuite et ouverte à toute personne majeure, ciaprès le « Client », qui accepte les Conditions Générales d'Utilisation du programme Prim'Prim', et l'utilise dans les Boutiques Participantes. Afin d'adhérer au programme de fidélité vous devez vous inscrire :

en remplissant le formulaire d'inscription depuis le site internet du centre commercial > rubrique Prim'Prim' en fournissant l'ensemble des informations nécessaires à l'inscription.
ou en téléchargeant l'application mobile La Galerie > rubrique Prim'Prim' et en remplissant le formulaire d'inscription en fournissant l'ensemble des informations nécessaires à l'inscription.

En cliquant sur le bouton « S'inscrire » du formulaire d'inscription, votre compte Prim'Prim' est créé et vous pouvez activer immédiatement votre cagnotte Prim'Prim' en déclarant un achat dans les boutiques participantes, dans le ou les centres commerciaux participants. L'inscription ne peut être enregistrée que si les renseignements communiqués sur le formulaire d'inscription sont complets et valides, et notamment que l'ensemble des champs avec un astérisque (*) ont bien été complétés. Un email de confirmation de création de compte est alors envoyés et doit être cliqué pour valider l'inscription. A défaut l'inscription ne pourra être validée. En validant l'inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les Conditions Générales d'Utilisation de Prim'Prim', incluant la Politique de confidentialité des données personnelles. Ces Conditions Générales sont disponibles à tout moment sur le site internet ou l'application mobile La Galerie, dans la rubrique « Informations Légales ».

Prim'Prim est strictement réservé aux consommateurs personnes physiques pour une utilisation privée et à des fins non professionnelles. Toute autre utilisation sera considérée comme frauduleuse et conduira à la perte du bénéfice. Le personnel de la société organisatrice, des sociétés ayant participé à l'élaboration du programme de fidélité ainsi que les membres de leur famille (même nom, même adresse) résidant en France, Corse et L'Île de La Réunion, comprise ne peuvent pas bénéficier du Programme de Fidélité Prim'Prim'. Les sociétés et les Boutiques du centre commercial ainsi que les membres de leur famille (même nom, même adresse) résidant en France, Corse et L'Île de La Réunion comprise, peuvent bénéficier d'un compte Prim'Prim' sous réserve que les achats déclarés soient des achats réels, pouvant être prouvés par une preuve d'achat et effectués dans une autre boutique que celle dans laquelle la personne travaille. Nous serons en droit de demander des justificatifs en cas de suspicion de fraude.

Toute indication d'identité ou d'adresse email partiellement ou totalement erronée entraîne la non prise en compte de l'inscription. L'inscription et la participation au programme de fidélité sont réservées aux personnes physiques majeures qui valident manuellement et personnellement leur inscription et adoptent une attitude loyale à l'égard du Programme et de ses procédures.

Tout participant et associés ayant utilisé son ordinateur pour s'inscrire sous des identités multiples (notamment par l'utilisation d'un script, logiciel, « robot » ou de la force brute) ou tout autre procédé permettant d'automatiser son inscription et sa participation, sans intervention physique ou présence de sa part devant l'écran, ou l'utilisation d'adresse email « poubelle » sera disqualifié et toute récompense annulée.

Toute Fraude ou tentative de Fraude entraînera le blocage du compte Prim'Prim' ainsi que la perte de son gain le cas échéant.

Le compte Prim'Prim' est personnel, incessible et sa création est gratuite. Il n'est possible de créer qu'un seul compte par personne. Toute création multiple de compte

Le programme Prim'Prim' est géré par Mercialys et est indépendant de tous les programmes de fidélité que peuvent proposer les boutiques du ou des Centres Commerciaux Participants.

2. COMMENT CELA FONCTIONNE?

Le programme de fidélité a pour objet de vous faire bénéficier de récompenses de fidélité telles que développées ci-après. Il est organisé par le biais d'opérations temporaires. A l'occasion de chaque Opération, les conditions de celle-ci figureront sur le site internet ou l'appli La Galerie > rubrique Prim'Prim'. Il pourra y avoir des périodes dans l'année sans qu'aucune opération ne soit en cours.

Les opérations avec récompense selon les achats

Dès votre adhésion et sur présentation de votre compte Prim'Prim', vous pouvez cumuler des Euros lors de vos achats dans les magasins participants des Centres Commerciaux Participants selon les Conditions des Opérations qui seront organisées par les Centres Commerciaux. Chaque Centre Commercial déterminera librement les Opérations qu'il souhaitera mettre en place ainsi que leurs Conditions, lesquelles figureront sur le site internet ou l'appli La Galerie > rubrique Prim'Prim'.

Les Conditions de l'Opération préciseront notamment la période de l'Opération, les jours concernés par le cagnottage et la plage horaire le cas échéant, le montant minimum et maximum d'achat pour créditer des Euros, les limites de cagnottage par période et par client, la liste des Boutiques Participantes, les conditions d'utilisation des Prim'.

Pour bénéficier du Programme, il convient de présenter son smartphone à chaque passage en caisse après avoir cliqué dans la rubrique Prim'Prim' sur le bouton « Saisir un achat » du site internet du centre ou l'application La Galerie, afin que le personnel en caisse effectue une validation de votre achat sur votre smartphone.

Les Euros sont attribués pour tout achat réalisé conformément aux Conditions de l'Opération en cours et dûment payé. Le montant sur lequel se calcule l'octroi des Euros est le montant facturé déduction faite de toute réduction, remise, de tout avoir, de tout avantage tel que chèque de fidélité, coupon de réduction, etc, dans le cadre des Conditions de l'Opération en cours prévues. Les Euros ne pouvant être attribués qu'une seule et unique fois au titre d'une même transaction, un seul compte client peut être utilisé pour chaque achat. L'attribution des Euros sur le compte du client se fait la nuit suivant les achats transmis.

Le client ne pourra pas être récompensé dans le cadre du Programme Prim'Prim' au-delà de 500€ d'achats par mois, ni au-delà du montant maximum d'achats par jour déterminé dans les Conditions des Opérations.

A tout moment, le service client Prim'Prim' pourra demander une preuve d'achat au client pour justifier de son achat réalisé afin de valider le cagnottage. Sans transmission de cette preuve d'achat dans les conditions stipulées dans la demande du Service Client, l'achat sera considéré comme non-valide et la récompense sera donc annulée ou non-attribuée au client.

Les Euros cumulés relatifs à un achat ayant fait l'objet d'un remboursement ou d'un retour de marchandises pour quelque raison que ce soit (remboursement, rétractation...) seront débités de la Cagnotte Prim'Prim'. Tout Euro indûment perçu par le client sera automatiquement débité de la Cagnotte Prim'Prim'.

Autres avantages

Vous pourrez aussi bénéficier de services exclusifs, réservés aux inscrits à Prim'Prim' et de gains additionnels lors de votre participation à des évènements du centre (jeux concours etc).

Le parrainage :

Des bons d'achat ou du cagnottage en Euros peuvent être attribués à l'occasion d'opérations de parrainage. Ces opérations et leurs modalités seront mises en place par chaque centre commercial. Les conditions seront donc stipulées sur le site internet ou l'appli La Galerie > rubrique Prim'Prim'. Un parrainage sera considéré comme effectif lorsque le filleul s'est inscrit à Prim'Prim' et a réalisé au moins un achat dans une des boutiques participantes dans un des Centres Commerciaux Participants.

Les Opérations :

Les Opérations sont à durée limitée. Pour chaque Opération, sera mentionnée sur le site internet ou l'appli La Galerie > rubrique Prim'Prim' la durée de l'opération. La durée pourra être modifiée par la direction du centre commercial proposant l'Opération à tout moment en vous prévenant [par notification push, SMS ou email]. En tout état de cause les bons d'achat acquis dans le cadre du cagnottage avant la fin de l'Opération pourront être utilisés jusqu'à leur date de fin de validité, qui peut être différente de la date de fin d'opération.

A. Les Opérations

Vous pouvez cumuler des Euros sur votre Cagnotte Prim'Prim' de la manière suivante : un pourcentage, variable selon les Opérations, du montant total net de vos achats dans les Boutiques Participantes (hors achats sur des produits de tabac, carburant, presse,

médicaments, jeux de hasard) sera crédité en Euros sur votre Cagnotte Prim'Prim'. Un montant minimum et maximum d'achat pourra conditionner le cagnottage, ces montants seront spécifiés dans les Conditions de l'Opération en cours. Un montant maximum de cagnottage en Euros par jour pourra être imposé dans les Conditions de l'Opération en cours.

En cas de réseau internet insuffisant ou tout autre problème technique, il est possible d'envoyer ses preuves d'achat à <u>sav-fidelite@mercialys.com</u> pour bénéficier de la récompense du Programme Prim'Prim'. Chaque achat ne peut faire qu'une seule fois l'objet de récompense. Il sera donc considéré comme une fraude, le fait d'envoyer sa preuve d'achat en plus d'avoir fait valider son achat par le personnel en caisse.

Vous devrez conserver le justificatif d'achat remis par le Commerçant (ticket de caisse) pendant 15 jours afin de pouvoir en justifier auprès de Mercialys en cas de demande. Mercialys pourra en effet à tout moment vous demander par email de justifier votre achat. Dans l'attente de recevoir le justificatif demandé, votre Cagnotte Prim'Prim' sera bloquée et vous ne pourrez pas utiliser les bons d'achat disponibles. Une fois reçu le justificatif d'achat, validé par la Boutique Participante, la cagnotte sera débloquée. Si la fourniture des justificatifs demandés par email n'est pas possible, la cagnotte pourra être débloquée sur demande si une fraude caractérisée n'est pas retenue, mais les achats ne pourront pas faire l'objet de récompense.

B. Les réductions immédiates exclusives

Le Programme Prim'Prim' vous permet également de bénéficier de réductions immédiates en caisse dans les Boutiques Participantes. Pour en bénéficier vous n'aurez qu'à montrer l'offre promotionnelle sur votre smartphone au Commerçant de la Boutique proposant l'offre.

Les offres sont proposées par les Boutiques qui le souhaitent et leurs conditions sont définies par elles. Ni Mercialys, ni les Centres Commerciaux ne sont responsables de la bonne application des offres annoncées par les Boutiques.

C. Autres avantages

Le Programme de Fidélité peut vous permettre également de participer à des événements ou opérations organisés dans les Centres Commerciaux Participants. Ces événements vous permettront, par exemple, de bénéficier d'avantages supplémentaires sur les prix affichés, de certains produits et/ou services en magasin ainsi que de cumuler des Euros sur votre carte.

Acquisition et utilisation des Prim'

Les Euros cumulés sur votre Cagnottte Prim'Prim' se transforment automatiquement en Prim' à l'atteinte du palier défini dans les Conditions de l'Opération en cours. Ces Prim' sont utilisables dans les Boutiques Participantes sur présentation en caisse des Prim' visibles sur votre Cagnotte Prim'Prim'. Sous réserve que votre adhésion remplisse toutes les conditions pour être validée, vous pourrez utiliser les Prim' disponibles sur votre Cagnotte Prim'Prim', et ce à compter de l'attribution de ces Prim', et jusqu'à leur date limite de validité. Chaque bon a sa propre date de fin de validité visible sur la Cagnotte Prim'Prim', rubrique < J'utilise mes Prim' >.

Lors de l'utilisation de votre Prim', vous devrez présenter en caisse au Commerçant votre Cagnotte Prim'Prim' afin que le Commerçant effectue une opération sur votre smartphone pour que l'utilisation de la Prim' soit confirmée. Après utilisation de la Prim', celle-ci disparaîtra de votre Cagnotte Prim'Prim'et le commerçant déduira le montant de cette Prim' du montant total à payer.

Les Prim' peuvent être utilisées uniquement dans les Boutiques Participantes au sein des Centre Commerciaux Participants (hors achat de livres, cd, dvd, blu-rays, carburants, produits de tabac, presse, médicaments, jeux de hasard) dans la limite du montant du ticket d'achat. Les Prim's ne peuvent être utilisées que dans le centre commercial de rattachement de votre compte et dans aucun autre centre commercial. Si le montant de vos Prim' excède la valeur de vos achats, vous ne pourrez pas obtenir de rendu de monnaie. Les Prim' sont dématérialisées, et à ce titre, sont disponibles uniquement sur votre compte Prim'Prim' dans la rubrique « J'utilise mes Prim'». Les Prim' ont une durée de validité précisée sur le Prim'. Les Prim' sont cumulables, utilisables en une seule fois, non remboursables, non compensables, non échangeables et non cessibles à titre onéreux. En cas de perte ou de vol, aucune compensation ne sera admise.

Validité de la cagnotte

A l'issue d'une Opération, la cagnotte Prim'Prim' en Euros pourra être remise à 0, ceci sera mentionné dans les Conditions de l'Opération en cours.

Les Euros cumulés ne sont pas transmissibles. Ils ne peuvent être ni cédés ni échangés contre des espèces. La Cagnotte Prim'Prim n'est en aucun cas une carte de paiement.

Consultation de la cagnotte

Le montant de la cagnotte sera consultable sur le site internet ou l'appli La Galerie > rubrique Prim'Prim' à tout moment pendant la durée de l'Opération, sauf en cas de blocage de cagnotte tel que mentionné ci-dessus (*Article Les Opérations*) dès le lendemain des achats. Seul l'état du solde des Euros cumulés établi par Mercialys fait foi. Toutefois, en cas de réclamation, vous pouvez contacter le Service Clients par email à l'adresse sav-fidelite@mercialys.com, afin qu'un contrôle soit effectué par ce dernier. Vous devrez alors communiquer vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, CP, ville, email utilisé pour l'inscription), les justificatifs de vos achats et les raisons de votre réclamation. Mercialys s'engage à vous répondre dans les plus brefs délais.

Durée d'adhésion

La durée d'adhésion est indéterminée. Vous pouvez à tout moment résilier votre adhésion en supprimant votre compte dans la rubrique Mon Compte. Tout Client n'ayant pas utilisé son compte Prim'Prim' pendant 3 ans verra son compte supprimé conformément aux stipulations de la Politique de Confidentialité. En cas de résiliation de l'adhésion à votre initiative par suppression de votre compte, les Euros cumulés et les Prim' acquis sur votre compte Prim'Prim' seront perdus et les autres avantages de fidélité deviendront indisponibles dès la suppression du compte.

3. ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Mercialys ne pourra être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes des éventuelles anomalies de fonctionnement du programme de fidélité ou de l'indisponibilité du réseau internet et ce quelle que soit la cause de ces anomalies. Mercialys fera néanmoins son possible pour vous permettre de conserver, en cas d'anomalie, le bénéfice de cumul d'Euros sur votre Cagnotte Prim'Prim' et l'utilisation possible de vos Prim' acquis.

4. ANOMALIES QUANT A L'UTILISATION DU COMPTE PRIM'PRIM'

Dans le cas où vous constatez des anomalies sur votre compte Prim'Prim', nous vous invitons à en faire état auprès du Service Clients (adresse email sav-fidelite@mercialys.com) en signalant les anomalies constatées. Dans le cas où l'anomalie porterait sur des achats réalisés qui n'auraient pas généré de cagnottage, vous devrez transmettre la réclamation sous 7 jours accompagnée de la copie du ticket d'achat concerné. Au-delà de ce délai, aucune réclamation sur ce fondement ne pourra être retenue.

5. MODIFICATION DE VOS COORDONNÉES / INFORMATIONS PERSONNELLES

En cas de changement d'adresse, d'email, de nom, ou de toute indication pouvant être nécessaire à la gestion de votre compte Prim'Prim' ou à l'obtention des avantages auxquels elle donne accès, vos nouvelles coordonnées et/ou informations personnelles devront être modifiées depuis le site internet ou l'appli La Galerie, rubrique « Mon Compte ». Vous êtes le garant de l'exactitude des informations fournies et êtes seul responsable de toutes les indications erronées, incomplètes ou obsolètes.

6. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

En application de la loi n°78-017 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les données obligatoires pour souscrire à l'adhésion au programme Prim'Prim' sont mentionnées par un astérisque sur le formulaire d'inscription en ligne. Ces informations sont nécessaires à la création et à l'exploitation de votre Compte Prim'Prim'.

Dans le cadre du Programme de Fidélité sont collectées les données suivantes :

- civilité.
- nom,
- prénom,
- code postal,
- pays,
- date de naissance,
- adresse email
- Numéro de téléphone (facultatif)

Il vous sera également demandé si vous acceptez de recevoir des communications par email ou par SMS de la part des Centres Commerciaux Participants.

L'inscription au Programme de fidélité vaut acceptation automatique des communications transactionnelles associées à ce Programme de fidélité par email (ex : confirmation des achats pris en compte).

Ces fichiers de données personnelles ainsi que les informations collectées ultérieurement au travers de l'utilisation de votre Compte Prim'Prim', ci-après dénommés ensemble « les

Informations », ont pour finalité d'assurer la délivrance et la gestion de l'ensemble des opérations attachées à votre Compte Prim'Prim' ainsi que la réalisation de statistiques et d'analyses commerciales.

Les informations ainsi recueillies feront l'objet de traitements automatisés et pourront être communiquées à des partenaires contractuellement liés à Mercialys dans les circonstances suivantes :

- Aux fins de gestion du Programme de Fidélité, Mercialys peut communiquer des données personnelles aux Boutiques qui proposent ce programme.
- Seuls ont accès aux données, dans la limite de leurs attributions respectives, (i) les services de Mercialys et (ii) les prestataires habilités à traiter vos données uniquement pour le compte de Mercialys contractuellement liés à Mercialys selon ses instructions et dans le respect de toute autre mesure appropriée de sécurité et de confidentialité.
- Pour satisfaire à des obligations légales, réglementaires, à des procédures judiciaires ou à des demandes gouvernementales ayant force exécutoire.

Nous conservons pendant une durée de 3 ans les données relatives à vos achats.

Nous prenons toutes précautions afin de préserver la sécurité et la confidentialité de vos données afin, notamment, d'empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, divulguées et que des tiers non-autorisés y aient accès.

Nous vous informons que les informations concernant votre adhésion sont conservées pour la durée de l'adhésion et archivées pour la durée légale applicable. Les catégories d'informations soumises à des durées spécifiques (par exemple: cookies, etc.) sont conservées conformément aux durées réglementaires en vigueur. Vos données sont conservées pendant une durée de trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact ou de la fin de la relation commerciale.

Au terme de ce délai de trois ans, nous sommes susceptibles de reprendre contact avec vous afin de savoir si vous souhaitez continuer à recevoir des sollicitations commerciales et participer au programme de fidélité. En l'absence de réponse positive et explicite de votre part, les données vous concernant seront supprimées. Par ailleurs, vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification des données vous concernant et, s'ils sont applicables, d'un droit de suppression, d'un droit d'opposition au traitement de vos données, d'un droit à l'effacement et à la limitation du traitement ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données. Ces droits peuvent être exercés en effectuant une demande écrite à sav-fidelite@mercialys.com, accompagnés d'un justificatif d'identité.

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en vous rendant sur le site internet > rubrique « Mon Compte » depuis votre smartphone et cliquer sur « Je supprime mon compte ».

7. MANQUEMENT AUX CONDITIONS GÉNÉRALES OU UTILISATION ABUSIVE DE PRIM'PRIM'

Afin d'éviter tous risques de fraude dans l'utilisation de votre Compte Prim'Prim', des moyens de contrôle sur le respect des Conditions Générales d'Utilisation du Programme de Fidélité, ont été mis en place par Mercialys. Tout manquement aux présentes Conditions Générales, toute utilisation abusive ou frauduleuse entraînera de plein droit la suspension à effet immédiat du Programme de Fidélité. Les Euros acquis sur votre Cagnotte Prim'Prim' en

violation des présentes Conditions Générales ou acquis par une utilisation abusive ou frauduleuse de votre Compte Prim'Prim', seront annulés, sauf réclamation justifiée, sans compensation d'aucune sorte.

8. MODIFICATION, SUSPENSION OU ARRÊT DU PROGRAMME DE FIDELITE-ÉVOLUTION OU MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Tout ou partie des règles et avantages exposés dans les présentes Conditions Générales pourront être suspendus, modifiés ou supprimés à tout moment à l'initiative de Mercialys, ce que vous acceptez.

Mercialys se réserve notamment le droit de modifier les avantages et notamment les modalités de cumul des Euros à tout moment, la durée des opérations, sans avoir à motiver sa décision et sans vous devoir aucune compensation quelle qu'elle soit. Aucune modification, y compris la suppression de votre Compte Prim'Prim' n'ouvrira droit à indemnisation pour vous. Les modifications seront communiquées et consultables sur le site internet ou l'appli > rubrique Prim'Prim'.

En cas d'arrêt du Programme de Fidélité, Mercialys vous informera avec un (1) mois de préavis et vous accordera pendant une période d'un mois à compter de cette annonce, la possibilité d'utiliser les Prim' que vous aurez acquis et dont la durée de validité initialement prévue était supérieure à 1 mois. À défaut d'utilisation à votre initiative, les Prim' seront définitivement perdues. Les présentes Conditions Générales sont susceptibles d'évolutions et de modifications à tout moment et sans préavis de la part de Mercialys. Pour prendre connaissance des éventuels changements qui auraient été apportés aux présentes conditions, il vous suffit de consulter votre Compte Prim' Prim' depuis le site internet du centre commercial ou l'appli La Galerie.

Le non-respect de l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales et de façon plus générale toute difficulté touchant à son exécution, son interprétation ou sa validité, sont soumis à la loi Française et aux juridictions françaises.